

World Health Professions Alliance (WHPA)



Déclaration des mandants au Conseil exécutif de l'OMS 154 (janvier 2024)

Point 14 : Travaux de l'OMS dans les situations d'urgence sanitaire

Renforcer l'architecture mondiale pour la préparation, la prévention et la réaction aux urgences sanitaires et la résilience

Avant de commencer à lire la déclaration de la circonscription, voici les acteurs non étatiques qui l'ont cosignée :

- *FDI Fédération Dentaire Internationale*
- *FIP Fédération internationale pharmaceutique*
- *CII Conseil International des Infirmières*
- *AMM Association médicale mondiale*
- *Confédération mondiale de la physiothérapie*

Je m'exprime au nom du Conseil International des Infirmières, qui fait partie de l'Alliance mondiale des professions de santé. L'AMPS représente plus de 41 millions de dentistes, d'infirmières, de pharmaciens, de physiothérapeutes et de médecins dans le monde, et a conclu un protocole d'accord avec l'OMS.

Nos remarques porteront sur le travail de l'OMS en matière d'urgences sanitaires au niveau mondial, et plus particulièrement sur les négociations de l'accord de l'OMS sur les pandémies.

Nous apprécions le fait que l'Alliance ait pu renforcer l'accord en soulignant l'impact catastrophique de la pandémie de Covid-19 sur le personnel de santé et de soins, comme le montre le rapport novateur de l'AMPS et de l'OMS intitulé "What the COVID-19 pandemic has exposed : the findings of five global health workforce professions" (Ce que la pandémie de Covid-19 a

World Health Professions Alliance (WHPA)



Déclaration des mandants au Conseil exécutif de l'OMS 154 (janvier 2024)

révélé : les conclusions de cinq professions de santé dans le monde).¹ Grâce à notre contribution, une nouvelle clause de l'accord exige que les parties protègent la sécurité des professionnels de la santé dans les situations d'urgence, y compris l'accès prioritaire à l'EPI et la prévention de la violence à l'encontre du personnel de santé.

Nous félicitons les gouvernements d'avoir conservé une formulation spécifique sur le maintien des services de santé essentiels, y compris les soins bucco-dentaires, dans le continuum des soins, pendant la préparation, la réponse et le rétablissement de la pandémie.

Nous apprécions également que l'accord mette l'accent sur le renforcement des systèmes de santé et sur la sauvegarde, la protection, l'investissement et le maintien d'un personnel de santé et de soins interdisciplinaires. Sans un personnel correctement soutenu, il ne peut y avoir de réponse robuste à une pandémie, ni à une CSU

Cependant, nous sommes préoccupés par le fait que l'accord n'exige pas un recrutement international éthique, un travail décent, la protection de l'emploi, des droits économiques et sociaux, conformément aux obligations et lignes directrices internationales applicables, telles que

- Liste de soutien et de sauvegarde du personnel de l'OMS
- Plan d'action "Working for Health 2022-2030"
- Pacte mondial pour les travailleurs de la santé et des soins
- Code de pratique mondial pour le recrutement des personnels de santé

¹ <https://www.whpa.org/news-resources/news/20230329-documenting-evidence-covid-19-impact-health-professionals>

World Health Professions Alliance (WHPA)



Déclaration des mandants au Conseil exécutif de l'OMS 154 (janvier 2024)

ainsi que le cadre des environnements de pratique positive de l'AMPS.²

Le travail de l'OMS dans les situations d'urgence, et au-delà, doit viser à créer un personnel de santé durable en mettant en place des stratégies efficaces de planification, d'éducation, de formation et de rétention du personnel de santé, qui constituent l'épine dorsale du système de santé et réduiront la nécessité de recruter du personnel de santé international.

2259 caractères/328 mots

Objectif : environ 2200 caractères (environ 330 mots)

² [https:// www.whpa.org/fr/soutenez-les-environnements-favorables-la-pratique](https://www.whpa.org/fr/soutenez-les-environnements-favorables-la-pratique)